

INVITATION

Vous êtes :

- Élu(e) communal(e), intercommunal(e), délégué(e) au Parc,
- Membre du conseil scientifique du Parc,
- Membre des commissions thématiques du Parc,
- Membre du conseil de développement,
- Membre de l'association des amis du Parc,
- Agent d'une collectivité ou d'une structure technique, institutionnelle ou associative concernées par le Verdon,
- Acteur associatif ou économique local impliqué dans les actions menées ou soutenues par le Parc.

Rejoignez-nous et participez aux Ateliers de la charte #4

pour contribuer à la définition
des nouveaux objectifs du Parc,
qui composeront la trame
de sa troisième charte 2023-2038

La révision de la charte du Parc du Verdon : Comment ? Quand ?

La Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé le 15 mars 2019 la procédure de renouvellement du classement du territoire du Verdon en Parc naturel régional.

Cette procédure implique de :

- Dresser le **bilan** de la mise en œuvre de la charte actuelle pour la période de 2008 à 2023 ;
- Établir un **diagnostic** mettant en avant les évolutions du territoire depuis 2008 et les grands enjeux pour son avenir en matières sociale, économique, patrimoniale, environnementale et culturelle.

Ce projet de charte s'élabore avec l'ensemble des **communes**, des **intercommunalités**, les **départements** et la **Région**, en associant l'**État** et en concertation avec les **partenaires concernés**. Nous souhaitons aussi que ce projet d'avenir soit construit avec les **différents acteurs, économiques ou associatifs** du Verdon et que les **habitants** puissent s'exprimer.

Il appartiendra au final, à l'**État**, seul **garant du label Parc naturel régional**, d'adopter la charte révisée et de renouveler le classement du Verdon pour 15 années supplémentaires.



Les étapes de la concertation :

Lors des **ateliers de la charte #1** qui se sont déroulés en automne 2018, vous (élus, acteurs associatifs, partenaires techniques et institutionnels, membres du conseil scientifique du Parc) avez été invités à vous questionner sur le périmètre actuel et à faire des propositions argumentées d'évolution. Ce sont donc 59 communes (46 actuellement classées + 13 nouvelles) qui ont été retenues par le Comité syndical puis le Conseil régional en juin 2019 pour composer le périmètre d'étude de la 3^{ème} charte.

Le périmètre potentiel de la charte du Parc naturel régional du Verdon 2023 – 2038 :



- Communes intégrées au périmètre d'étude
- Communes du périmètre classé



En 2019, vous avez été conviés à apporter votre contribution aux travaux de diagnostic du territoire et d'identification des enjeux au cours **des ateliers de la charte #2** et de bilan des actions menées dans **les ateliers #3**.

À l'automne 2020, malgré le contexte sanitaire compliqué, des temps de débat citoyen, intitulés **la Fabrique du Parc** ont été organisés de manière dématérialisée (visio-conférences et débats web).

Une nouvelle étape débute en 2021 permettant d'écrire les objectifs de la nouvelle charte : **les ateliers de la charte #4**.

Ces ateliers doivent nous permettre de définir la stratégie de la nouvelle charte en proposant des objectifs qui répondent aux enjeux identifiés dans les réunions précédentes.

Les ateliers de la charte#4 se tiendront soit en présentiel sur 3 lieux distincts en simultan  (Aups, Castellane, Riez), soit en visioconf rence. Les modalit s pratiques seront valid es dans la deuxi me quinzaine de janvier en fonction du contexte sanitaire et seront transmises par email aux participant.es pr alablement inscrit.es sur ce lien :

[Inscription aux ateliers](#) ou par t l phone : 04 92 74 68 00

Jeudi 11 f vrier 2021

9 h Territoire r silient

Entre nouveaux modes de travail,  conomie circulaire et  volution des pratiques... Quel mod le de d veloppement ? Quels leviers pour la transition ?

14 h Autonomie  nerg tique

Entre productions d' nergie renouvelable et ma trise des consommations... Quels objectifs pour le territoire ?

Jeudi 11 mars 2021

9 h  ducation et citoyennet 

R aliser des projets avec les jeunes, valoriser la vie rurale, se former... Comment faire entendre sa voix ? S'impliquer sur son territoire ? Faire vivre le tissu associatif ?

14 h Patrimoines culturels

Patrimoine b ti, patrimoine immat riel (m moire, savoirs, histoires), arch ologie : quelle am lioration des connaissances, conservation, restauration et valorisation ?

Jeudi 18 mars 2021

9 h Urbanisme, am nagement et habitat

Qualit  des am nagements, sobri t  fonci re, nouvelles formes d'habitat : comment consommer moins et am nager mieux en respectant l'identit  rurale du Verdon ?

14 h Paysages et architecture

Paysages emblématiques et paysages du quotidien, paysages urbains et ruraux, silhouettes villageoises, architecture : comment pr server la qualit  de nos paysages et restaurer les secteurs d grad s ?

Jeudi 25 mars 2021

9h Eau et milieux aquatiques

Gestion concert e, conciliation des usages,  conomies d'eau et gestion de la ressource... Comment am liorer la qualit , le bon  tat des cours d'eau et des zones humides ? D velopper les solidarit s ?

14 h  cotourisme et gestion des sites fr quent s

Imaginer et partager une vision du tourisme : quel  quilibre entre ressource  conomique, gestion, pr servation des patrimoines et nos cadres de vie ?

Jeudi 8 avril

9 h Biodiversit  et For t

Inventaires, actions pour pr server la biodiversit , moyens de mobilisation collective... Quels  cosyst mes fonctionnels pour mieux faire face aux d fis du changement climatique ?

14 h Agricultures et pastoralisme

Agro cologie et transition agricole : produire et s'alimenter demain. Comment maintenir la vocation pastorale du territoire ?